

Désignation d'un nouveau membre du Comité directeur de la CENI

La Présidence de la République a rendu public vendredi un décret en vertu duquel M. Habib Mouhada Hemdeit est désigné, après accomplissement des procédures légales y afférentes, membre du Comité directeur de la Commission Nationale Électorale Indépendante (CENI) du Ksar qui jouent un rôle important.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS HORIZONS

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE D'INFORMATION



الوكالة الموريتانية للإعلام
Agence Mauritanienne d'Information

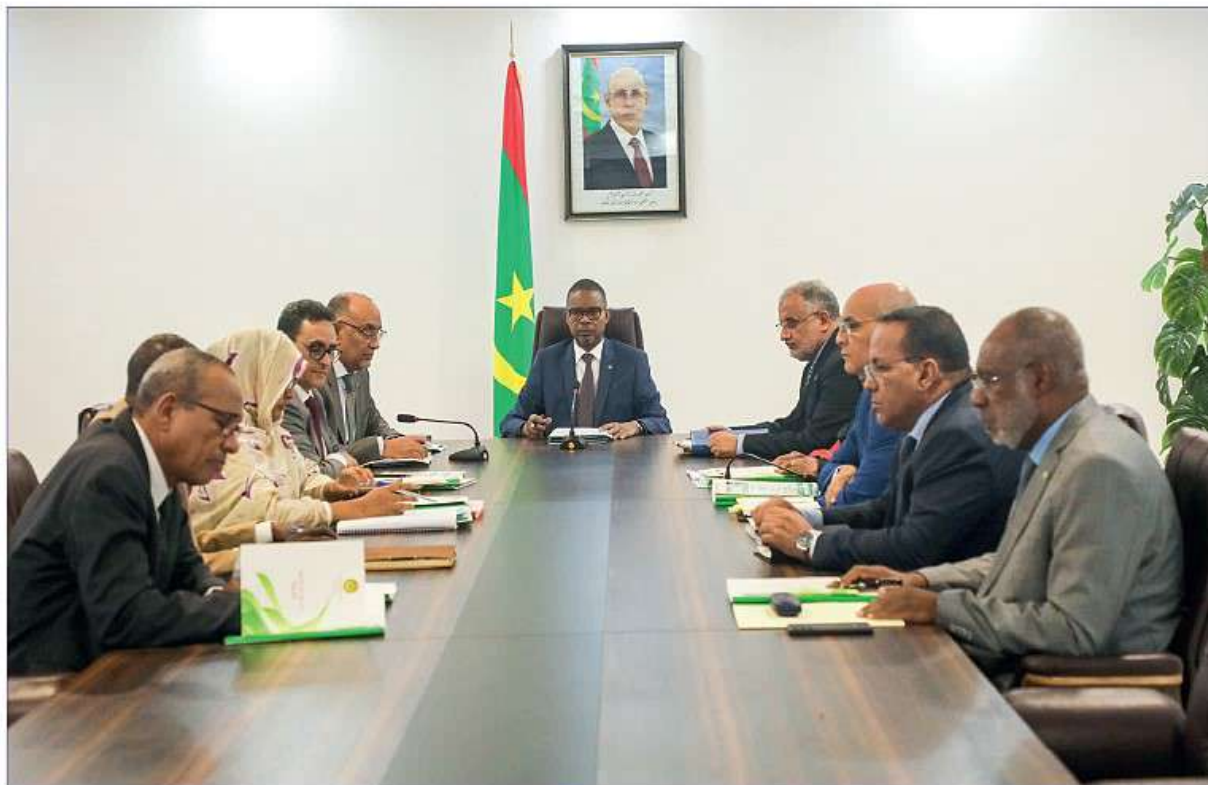
PRIX : 20 MRU

N° 8662 DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023

Le commissaire aux droits de l'homme : **Les réalisations accomplies en Mauritanie dans le domaine des droits de l'Homme ont été saluées au niveau national et dans le monde**

Lire page 4

Le Premier ministre préside une réunion du comité ministériel chargé du suivi de la pandémie de Covid-19



Le Premier ministre, M. Mohamed Ould Bilal Messoud, a présidé vendredi à Nouakchott, une réunion du comité ministériel chargé du suivi de la pandémie covid-19.

La réunion a permis l'examen de deux rapports présentés par le ministre des Finances sur l'état de mise en œuvre du Fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre la Covid-19 pour les mois de mai - juin, juillet

- août, et une discussion sur divers aspects liés aux mécanismes de décaissement et de gestion du Fonds, à la lumière de la baisse observée de l'épidémie en Mauritanie, comme l'a constaté avec satisfaction le Comité ministériel.

La situation positive dans la gestion du Fonds a ainsi permis à la Mauritanie de maîtriser la pandémie, Allah soit loué.

Lire page 3

Ouverture de la conférence sur la revitalisation des deux processus Nouakchott-Djibouti



Les travaux de la conférence sur la revitalisation des deux processus Nouakchott-Djibouti ont débuté ce dimanche à Nouakchott.

Cette rencontre à laquelle participent des représentants de haut niveau des pays africains, vise l'amélioration de l'échange de renseignements en vue de renforcer la sécurité dans les régions du Sahel, du Sahara et de la Corne de l'Afrique.

Dans son discours lors de l'ouverture de la conférence, le ministre de la Défense nationale, M. Hanana Ould Sidi a déclaré que le lancement de ces deux processus par l'Union africaine vise à renforcer la coopération en matière de sécurité et de renseignement dans le but de lutter contre le terrorisme, l'extrémisme et la criminalité transfrontalière.

Il a souligné que les circonstances actuelles sont plus complexes et plus difficiles que les circonstances qui ont entouré la mise en place de ces deux processus.

Lire page 4

Le ministre de l'Habitat visite des chantiers à Nouakchott Ouest et Nouakchott Sud



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, M. Sid'Ahmed Ould Mohamed, a visité, samedi, des chantiers dans les wilayas de Nouakchott Ouest et Nouakchott Sud, en exécution des instructions du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould cheikh El Ghazouani visant à suivre constamment les travaux en cours de réalisa-

tion dans les différents chantiers du pays. La visite comprenait l'École nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistature dont la pose de la première pierre a été supervisée par le Président de la République en novembre 2022. L'avancement des travaux dans cet établissement a atteint les 52 %.

Lire page 3

Ministre de l'Éducation Nationale :

"L'éducation est une priorité pour le Président de la République et nous nous efforçons d'en élever le niveau"



Le ministre de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif, M. Mokhtar Ould Dahi, a présidé vendredi à l'école 3 d'Atar, en compagnie du wali de l'Adrar, M. Abdallahi Ould Mohamed Mahmoud, la cérémonie de levée des couleurs, organisée dans le cadre de la visite d'informa-

tion et de prise de contact qu'il effectue dans les écoles de la ville.

Le ministre s'est rendu après l'école 3, au lycée d'Atar, à l'école primaire Kseyr Tourchane, à l'école privée Dar Al Ouloum et au siège régional de l'Institut Pédagogique National (IPN).

Lire page 6

Adresses Utiles

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	118
Brigade Maritime	4525 39 90
Brigade Mixte	4525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	4525 23 08
SNDE	4529 84 88
Météo	4525 11 71

Commissariats de Police

Commissariat TZ - 1	4525 23 10
Commissariat TZ - 2	4524 29 52
Commissariat Ksar 1	4525 21 66
Commissariat Ksar 2	4525 27 38
Commissariat El Mina 1	4525 12 97
Commissariat El Mina 2	4524 25 24
Commissariat Sebkhia 1	4525 38 21
Commissariat Sebkhia 2	4524 29 82
Commissariat Riadh 1	4524 29 35
Commissariat Riadh 2	4524 29 50
Commissariat Arafat 1	4525 10 13
Commissariat Toujounine 1	4525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	4524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	4524 29 53
Commissariat Teyarett 1	4525 24 71
Commissariat Teyarett 2	4524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	4525 21 83
Commissariat Voie publique	4525 29 65
Direction Régionale de la Sûreté	4525 21 59
Police Judiciaire	4525 54 49

Hôpitaux

Centre Hospitalier National	4525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	4529 84 98
Polyclinique	4525 12 12
PMI Pilote	4525 22 16
PMI Ksar	4525 20 19
PMI Teyarett	4525 35 94

Cliniques

Clinique Moulaty	4525 13 41
Clinique Najjar	4525 49 42
Clinique Kissi	45 29 27 27
Clinique Dr. Moumine	4525 10 02
Clinique Makam Ibrahim	4525 57 60

HORIZONS

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION



الوكالة الموريتانية للأنباء
Agence Mauritanienne d'Information

**Directeur de Publication,
Directeur Général de l'AMI :**

Moctar Malal Dia

Directeur de la Rédaction :

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef :

Khalilou Diagana

SECRETAIRE DE REDACTION :

Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette :

El Hadrami Ould Ahmedou

Email: had.mac@gmail.com

Tirage : Imprimerie nationale

ADDITIF N° 01- Demandes d'éclaircissement /

Suite à la demande d'éclaircissements émises par certains candidats concernant l'additif N° - DCCO N° : 14/CAE/2022 relative à l'assistance technique pour la révision des 16 000 heures des moteurs de type GR7, GR8 et GR9, modèle MAN 18V28/32S, à la centrale électrique du Wharf.

J'ai l'honneur de vous communiquer les éléments de réponses suivants :

N°	Questions	Réponses
1	<p>Nous avons vu qu'à la page 10 du document d'appel d'offres, au point 3, un soudeur est demandé. Etant donné qu'il s'agit d'une maintenance de 16 000 heures, nous n'avons pas considéré qu'un soudeur soit nécessaire. On fournirait normalement 2 superviseurs spécialistes des moteurs.</p> <p>III- Prestation attendue</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la performance des moteurs durant toute la durée de garantie. Assurer l'entretien de ces équipements sur la base du manuel de maintenance MAN, de l'expérience et des compétences <p>VI- Dispositif opérationnel : Les capacités d'Exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> Le fournisseur devra faire preuve de sa capacité technique et en ressources humaines dans l'exécution de cette activité. Le fournisseur devra être capable de s'approvisionner en outillage spécifique. Le fournisseur devra avoir une équipe technique mécanique électrique et incluant un soudeur qualifié capables <p>Le soudeur doit-il être disponible pour une demande de service dans les 48 heures ?</p> <p>ou pendant toute la période de travail de 16.000 heures de maintenance pour 3 groupes électrogènes.</p> <p>À la page 10 du document, cela est indiqué :</p>	<p>Le fournisseur n'est pas tenu de prévoir un soudeur parmi son équipe dans le cadre de cette prestation.</p>

<p>Cette équipe doit être aussi capable d'intervenir les 48 Heures suivant la demande d'intervention dans la période de garantie pour assurer la continuité du service.</p> <p>Lorsque nous lisons le document d'appel d'offres, nous comprenons que cet appel d'offres concerne la supervision de la SOMELEC pour 16.000 heures de maintenance. Cependant, lorsque nous regardons le contrat, nous avons vu qu'il y a des clauses pour les éléments livrables tels que</p> <p>4 Date de livraison des fournitures</p> <p>Le Fournisseur s'engage à fournir au Client les fournitures et réaliser les prestations objet du présent contrat dans un délai maximum de Calendaires à compter de la date de notification du contrat.</p> <p>5 Prix du Marché</p> <p>Le Prix du marché est de (hors tous droits et taxes de douane). Ce montant correspond à un prix CIP/Entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott (Incoterms 2020).</p> <p>6 Modalités de Paiement :</p> <p>Ce document contient des clauses relatives au paiement des produits livrables.</p> <p>Nous voulons savoir si ces clauses sont écrites en raison des conditions de contact standard et si les livrables ne sont pas inclus dans l'appel d'offres.</p>	<p>Les clauses 4, 5 et 6 de la pièce n°4(Projet de contrat) sont modifiées comme suit :</p> <p>4 Date de livraison des services</p> <p>Le Fournisseur s'engage à fournir au Client les fournitures et réaliser les prestations objet du présent contrat dans un délai maximum dejours Calendaires à compter de la date de notification du contrat.</p> <p>5 Prix du Marché</p> <p>Le Prix du marché est de (Hors tous droits et taxes de douane.) (Le prix de marché doit prendre en compte ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une TVA de 5% Le titulaire du marché est soumis à la fiscalité directe conformément à la réglementation fiscale en vigueur) <p>6 Modalités de Paiement :</p> <p>Le montant du marché sera payé au fournisseur dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de réception d'une facture accompagnée de service fait signer par le bénéficiaire.</p>
<p>2</p>	<p>Il s'agit des assistants pour la supervision et la responsabilité de résultats</p>
<p>3</p>	<p>Les mécaniciens et électriciens nécessaires seront mis à disposition du prestataire pour être superviser et pour prendre la responsabilité des résultats attendus</p>
<p>4</p>	<p>Est-ce que l'équipe de techniciens de SOMELEC effectuera les travaux et que l'assistance demandée aux fournisseurs se limite donc à la supervision ? Cela signifie qu'un candidat ne devrait offrir que la supervision en tant qu'assistance.</p>

**Le Président de la Commission des Marchés d'Exploitation
Cheikh Abdellahi BEDDA**

Le Premier ministre préside une réunion du comité ministériel chargé du suivi de la pandémie de Covid-19



Le Premier ministre, M. Mohamed Ould Bilal Messoud, a présidé vendredi à Nouakchott, une réunion du comité ministériel chargé du suivi de la pandémie covid-19.

La réunion a permis l'examen de deux rapports présentés par le ministre des Finances sur l'état de mise en œuvre du Fonds spécial de Solidarité sociale et de Lutte contre la Covid-19 pour les mois de mai-juin, juillet - août, et une discussion sur divers aspects liés aux mécanismes de décaissement et de gestion du

Fonds, à la lumière de la baisse observée de l'épidémie en Mauritanie, comme l'a constaté avec satisfaction le Comité ministériel.

La situation positive dans la gestion du Fonds a ainsi permis à la Mauritanie de maîtriser la pandémie, Allah soit loué.

En conséquence, le Comité technique a appelé au lancement d'un atelier élargi pour réfléchir à la manière la plus appropriée d'intégrer le Fonds spécial de Solidarité sociale et de Lutte contre le virus Covid dans le système national de santé.

Enfin, le Comité ministériel a décidé de transmettre les deux rapports au Comité national chargé du suivi de sa mise en œuvre, conformément aux dispositions du décret n°66-2020 du 4 mai 2020.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la politique de transparence et d'ouverture dans la gestion du Fonds Covid-19 que mène le Gouvernement pour informer les partenaires techniques au développement ainsi que l'opinion publique.

Le ministre de l'Habitat visite des chantiers à Nouakchott ouest et Nouakchott Sud

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, M. Sid'Ahmed Ould Mohamed, a visité samedi, des chantiers dans les wilayas de Nouakchott ouest et Nouakchott Sud en exécution des instructions du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould cheikh El Ghazouani, visant à suivre constamment les travaux en cours de réalisation dans les différents chantiers de Mauritanie.

La visite comprenait l'Ecole nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature dont la pose de la première pierre a été supervisée par le Président de la République en novembre 2022. L'avancement des travaux dans cet établissement a atteint les 52 %.

Il s'est aussi rendu dans le nouveau complexe universitaire dont la pose de la première pierre a été aussi supervisée par le Président de la République en janvier dernier. Il a constaté que les travaux ont atteint 80%, ce qui est une avancée appréciable sur les délais prévus dans le cahier des charges. La remise du projet est attendue à la fin de 2023.

Le ministre s'est en outre rendu dans le grand complexe commercial de Arafat dont les travaux, entamés en décembre 2021 ont été exécutés à 90%. Il sera lui aussi remis à la fin de l'année. Autre chantier visité par le ministre : le village artisanal d'El Mina dont la pose de la première pierre a été supervisée par le Président de la République en juin 2022. L'avancement des travaux de ce projet a atteint les 70%. Il sera remis avant les délais qui étaient pré-



vus pour son exécution.

Le ministre a également visité l'extension de l'école El Houssein à Arafat qui compte 6 classes. Les travaux sont à un stade de réalisation actuellement de 55%. Le ministre a visité le chantier de l'école 9 d'El Mina composée de 4 classes et qui doit être remise avant la fin de 2023, en plus de l'extension de l'hôpital national, un ancien projet qui a connu plusieurs retards à cause de problèmes techniques enfin surmontés le mois dernier, permettant ainsi de réceptionner le projet en mars prochain, en principe.

Il s'est aussi rendu au stade du Ksar dont les travaux touchent presque à leur fin avant de visiter les travaux de réhabilitation du siège du Gouvernement qui doivent en principe se terminer dans 14 mois.

Durant toutes ces visites, le ministre a insisté auprès des sociétés supervisant les travaux sur la nécessité de respecter les délais pour l'exécution des différents projets. Il a aussi souligné que le Président de la République accorde une grande im-

portance aux travaux en cours de réalisation, suit leur avancement quotidiennement et les visite de temps à autre.

Le ministre a affirmé dans une déclaration à la presse que les travaux se déroulent de manière satisfaisante. Il a aussi insisté sur la nécessité de les poursuivre à un rythme accéléré, conformément à la volonté du Président de la République de faire preuve de rigueur et de responsabilité pour les finir dans les délais prévus.

Il a ajouté que ces visites ont pour but de corriger tout dysfonctionnement constaté pour que les travaux ne souffrent pas de retard. Il a enfin remercié les autorités administratives pour le contrôle qu'elles exercent sur les travaux.

Le ministre était accompagné des walis de Nouakchott Ouest et de Nouakchott Sud, MM. M'Rabih Rabou Ould Abidine et Niang Hamady, du secrétaire général de son département, M. Sid'Ahmed Ould Benane et de plusieurs autres responsables.

Le Premier ministre reçoit l'ambassadeur de France



Le Premier ministre, M. Mohamed Ould Bilal Messoud, a reçu vendredi à Nouakchott, SE M. Alexandre Garcia, ambassadeur de la République Française en Mauritanie.

La réunion a porté sur la coopération fructueuse entre les deux pays et les moyens susceptibles de la renforcer et de la développer pour

répondre aux aspirations des deux peuples amis, ainsi que les questions d'intérêt commun.

La réunion s'est déroulée en présence de la directrice de cabinet du Premier ministre, Mme Aicha Vall Verges, et du conseiller au cabinet du Premier ministre, M. Issaga Diagana.

Départ du ministre des Affaires étrangères pour l'Arabie saoudite

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritiens de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, a quitté Nouakchott dimanche pour Djeddah (Arabie Saoudite).

Le ministre prend part à une conférence internationale sur la place de la femme et son autonomisation organisée par l'Organisation de la Coopération islamique du 6 au 8 novembre à Djeddah.

M. Mohamed Salem Ould Merzoug est accompagné, au cours de



voyage, par l'ambassadeur chargé de mission, M. Hasni Fqih et de l'ambassadeur directeur du Protocole au ministère, M. Mohamed Ould Baba Eli Mahmoud.

Le ministre de l'Économie reçoit l'ambassadeur d'Allemagne



Le ministre de l'Économie et du Développement durable, M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, a reçu en audience vendredi, SE Mme Isabelle Henin, ambassadrice d'Allemagne en Mauritanie.

Les deux parties ont examiné divers domaines de coopération entre les

deux pays amis et les moyens de les renforcer et de les développer, notamment en matière de développement économique.

L'entrevue s'est déroulée en présence de M. Mohamed Salem Ould Nany, directeur général des Financements et de la Coopération économique.

Ouverture de la conférence sur la revitalisation des deux processus Nouakchott-Djibouti

La conférence sur la revitalisation des deux processus Nouakchott-Djibouti a débuté ses travaux dimanche à Nouakchott.

Cette rencontre, à laquelle participent des représentants de haut niveau des pays africains, vise l'amélioration de l'échange de renseignements en vue de renforcer la sécurité dans les régions du Sahel, du Sahara et de la Corne de l'Afrique.

Dans son discours lors de l'ouverture de la conférence, le ministre de la Défense nationale, M. Hanana Ould Sidi, a déclaré que le lancement de ces deux processus par l'Union africaine vise à renforcer la coopération en matière de sécurité et de renseignement pour lutter contre le terrorisme, l'extrémisme et la criminalité transfrontalière.

Il a souligné que les circonstances actuelles sont plus complexes et plus difficiles que les circonstances qui ont entouré la mise en place de ces deux processus. « L'activité des groupes terroristes s'est renforcée dans les pays africains qui étaient à l'abri des groupes terroristes, et plusieurs pays africains dans différentes régions ont connu diverses crises » a dit le ministre. Ce qui, a-t-il ajouté, nécessite de renforcer la coordination et la coopération entre les services de sécurité et de rensei-



gnement au sein de chaque région et entre les différentes régions.

M. Hanana Ould Sidi a affirmé que conformément aux orientations du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, la Mauritanie œuvre pour relever les défis à travers le renforcement de la coopération en matière de sécurité, de contrôle des frontières, de renforcement des capacités militaires ainsi que de valorisation et de partenariats militaires.

"La Mauritanie compte beaucoup sur les résultats de cette conférence pour deux plus d'efficac-

ité et d'efficacité de ces deux axes", a-t-il assuré.

De son côté, le porte-parole de l'Union Africaine (UA), M. Sergio Ba, directeur de la Gestion des Conflits, a exprimé l'appréciation de l'UA pour la relance de ces deux axes pour faire face aux défis sécuritaires. Il a ensuite salué le rôle de la Mauritanie dans la gestion de ces défis. Il a souligné la nécessité de réfléchir à la mise en place d'un mécanisme pour faire face à la détérioration de la situation dans ces domaines. Il a noté l'efficacité des orientations fournies par les partenaires.

M. Sergio Ba a souhaité une intégration entre les différents pays du continent pour limiter le rôle des organisations terroristes.

Pour sa part, la secrétaire exécutive de l'unité de Renseignement de l'Organisation, Mme Zeinab Ali Kotogo, a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts pour renforcer la sécurité dans ces axes afin de relever les défis.

Le directeur général de la Sécurité extérieure et de la Documentation au ministère de la Défense nationale a évoqué l'importance de l'étude des concepts de sécurité et de développement pour assurer la

sécurité dans les régions du Sahel et de la Corne de l'Afrique.

Il a souligné la nécessité d'œuvrer à la coordination des efforts pour assurer la sécurité dans cette région qui n'est pas isolée du monde et qui connaît de nombreuses crises.

Dans une déclaration à l'AMI, Mme Khadijetou M'barek Fall, ambassadrice de Mauritanie en Éthiopie et représentante de la Mauritanie auprès de l'UA, a déclaré que l'activation de ce processus à partir de Nouakchott n'est pas arbitraire, car, dit-elle dans cette ville, est née à l'initiative de l'Union africaine, et c'est parce que la Mauritanie est l'un des pays les plus sûrs et les plus stables. Elle a indiqué que cette rencontre, qui sera suivie d'une réunion au niveau ministériel, est marquée par la participation de représentants de plus de vingt pays africains, d'organisations actives dans ces domaines et de hauts responsables de l'Union africaine tels que la Commission pour la paix et la sécurité et le Secrétariat exécutif du renseignement africain.

L'ambassadrice a enfin affirmé que les crises auxquelles le monde est confronté, en particulier la région du Sahel, sont la principale motivation de l'Union africaine pour activer ces mécanismes, qui ont été gelés au cours des dernières années.

Le commissaire aux Droits de l'Homme :

Les réalisations accomplies en Mauritanie dans le domaine des droits de l'homme ont été saluées au niveau national et dans le monde

Le commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, M. Cheikh Ahmedou Ould Ahmed Salem Ould Sidi, a passé en revue vendredi soir au cours d'une interview avec la Télévision Al Mauritania. Les missions confiées au commissariat qui se résument, a-t-il dit, dans la mise en place, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques nationales dans les domaines des droits de l'homme, de l'action humanitaire et des relations avec la société civile ainsi que dans le suivi de l'exécution des traités internationaux et du respect des droits de l'homme.

Il a ajouté que la Mauritanie a connu, depuis l'accession au pouvoir du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, un bond qualitatif dans le domaine de la protection et de la promotion des droits humains, ce que, a-t-il dit, reflète la réalité nationale et confirme les rapports internationaux en la matière.

Il a affirmé que la Mauritanie a connu des réalisations dans tous les domaines en rapport avec les droits de l'homme. Il a cité l'adoption d'un arsenal juridique et la création de plusieurs institutions efficaces visant à protéger et à promouvoir les droits de l'homme dont le commissariat aux Droits



de l'Homme, la commission nationale des Droits de l'Homme, le Mécanisme national de la Prévention de la Torture, l'Observatoire national des Droits de la Femme et de la Fille et l'organisme national de Lutte contre le Trafic des Êtres humains.

Il a ajouté que parmi ces réalisations figure aussi le climat d'ouverture sur toutes les organisations des droits de l'homme devenues

partenaires des pouvoirs publics pour le traitement de toutes les questions posées. Il s'est félicité de la maturité de la société civile et du rôle qu'elle joue pour la protection et la promotion des droits de l'homme.

Le commissaire a souligné que le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a donné aux institutions nationales des droits de l'homme une

liberté totale pour jouer le rôle qui leur revient en toute indépendance, ce qui a permis à ces institutions d'être crédibles au niveau national et international, permettant ainsi à la commission nationale des Droits de l'Homme de passer, par exemple, de la catégorie B à la catégorie A. Il a en outre souligné que les réalisations accomplies par la Mauritanie dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'Homme ont été saluées par les institutions internationales concernées. Il a ainsi rappelé que le Haut-commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme s'était déjà félicité des efforts déployés par la Mauritanie. Efforts qu'il a présentés comme un exemple à suivre dans le domaine de la promotion des droits de l'Homme et le rapport du secrétariat d'état américain qui a porté le classement de notre pays du troisième niveau au deuxième niveau.

Le commissaire a enfin noté que la Mauritanie a adopté un arsenal juridique fort pour lutter contre les pratiques esclavagistes en les qualifiant de crime contre l'humanité. Il a enfin précisé que le commissariat joue désormais dans ce domaine le rôle de la partie civile chargé de présenter tout cas en la matière devant la justice.

Sortie à Rosso de la 52^{ème} promotion d'élèves-gendarmes



Le ministre de la Défense nationale, M. Hanana Ould Sidi, accompagné du chef d'État-major de la Gendarmerie nationale, le Général de division Abdallahi Ould Ahmed Aicha, et du wali du Trarza, M. Mohamed Ould Ahmed Mouloud, a supervisé vendredi à l'École Nationale de Gendarmerie de Rosso, la remise des diplômés à la 52^{ème} promotion d'élèves-gendarmes baptisée feu le Gendarme martyr, Moustapha El Khadir Oubeïd.

Dans un discours prononcé à cette occasion, le chef d'État-major de la Gendarmerie nationale a expliqué que la supervision par le ministre de la Défense de la sortie de cette promotion reflète la volonté du Gouvernement de renforcer et de développer le système national de défense et de sécurité et de le doter de cadres qualifiés, conformément aux directives du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Chef Suprême des Forces Armées.

Il a ajouté que cette promotion a fait l'objet d'une formation de qualité, notamment les arts martiaux, les techniques de maintien de l'ordre, la sécurité routière et les méthodes de recherche, d'enquête et de suivi, en plus de l'étude des lois, réglementations et dispositions y afférentes sous la supervision d'un personnel qualifié.

Le Général de division Abdallahi

Ould Ahmed Aicha a indiqué que la sortie de cette promotion s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les ressources humaines de la Gendarmerie nationale pour lui permettre de faire face à ses tâches diverses et complexes, qui se sont multipliées ces dernières années en raison de l'augmentation des activités minières et de l'expansion du réseau portuaire, aéroportuaire, routier et de missions internationales de maintien de la paix ainsi que le début de l'exploitation de nos richesses gazières et pétrolières.

Il a souligné que tous ces efforts visant à moderniser la gendarmerie nationale s'inscrivent dans la vision du Président de la République, Chef suprême des Armées, et de son souci constant de hisser nos forces armées et nos forces de sécurité vers les niveaux des armées avancées. Il s'est également engagé à assurer avec diligence la sécurité et la sûreté de tous les citoyens et résidents sur l'ensemble du territoire national.

Le chef d'Etat-major de la Gendarmerie a ajouté que grâce à ces directives, la Mauritanie a pu conceptualiser, planifier et mettre en œuvre son approche de défense et de sécurité, qui est un exemple dans la sous-région et a gagné l'admiration de nos voisins et partenaires au développement.

Il a ajouté que de nombreuses installations ont été construites et équipées, notamment des structures à

caractère technique et numérique, en passant par les casernes intégrées et les quartiers généraux administratifs des unités, des bataillons et des équipes régionales, et enfin les infrastructures qui devraient être inaugurées Inchaa Allah au cours du mois prochain.

De son côté, le commandant de l'École nationale de Gendarmerie de Rosso, le colonel Sid Ahmed Ould Lekhal, a expliqué que cette promotion est composée de 405 élèves gendarmes, qui ont suivi une formation intensive dans diverses sciences militaires.

Il a appelé ses membres à faire preuve de discipline, d'engagement et de dévouement dans l'accomplissement des tâches qui leur sont assignées.

La cérémonie a été marquée par la remise des diplômes aux cinq premiers de la promotion, respectivement par le ministre de la Défense nationale, le chef d'Etat-major de la Gendarmerie nationale, le wali du Trarza, le Commandant du Groupement Général de la Sécurité Routière, et le Commandant de l'École de Gendarmerie de Rosso.

Les officiers, qui se sont distingués ont également été primés, et une démonstration a été faite sur le démontage et le montage de différents types d'armes, ainsi qu'une autre sur les différents genres de combat, l'haltérophilie, le lancer de poids, la lutte anti-émeute et les arts martiaux.

L'assistance a eu droit à une présentation succincte de l'École nationale de gendarmerie depuis sa création à nos jours et à une biographie de feu le martyr de la gendarmerie, Moustapha El Khadir Oubeïd.

La cérémonie s'est déroulée en présence du commandant des Forces terrestres, du vice-président de la région du Trarza, du hakem et du maire de Rosso, du procureur général du Trarza, d'anciens commandants de la gendarmerie, de plusieurs attachés militaires, de responsables des bureaux de la Gendarmerie nationale et d'autres personnalités.

Le ministre des Finances reçoit l'ambassadeur du Maroc



Le ministre des Finances, M. Isslemou Ould Mohamed M'badi, a reçu vendredi à Nouakchott, l'ambassadeur du Royaume du Maroc en Mauritanie,

SE M. Hamid Chabar. L'audience a porté sur la coopération entre les deux pays frères et les moyens susceptibles de la renforcer et de la développer davantage.

Le ministre du Commerce reçoit l'ambassadeur du Maroc



Le ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, M. Lemrabott Ould Bennahi, a reçu vendredi à Nouakchott, SE M. Hamid Chabar, l'ambassadeur du Royaume du Maroc en Mauritanie.

L'audience a porté sur la coopération entre les deux pays frères et les moyens susceptibles de la renforcer,

en particulier, dans les domaines liés à la compétence du ministère. L'audience s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, M. Guèye Amadou El Hadj, du conseiller chargé des Affaires juridiques, M. Sidi Ould Hadou, et du directeur de la Programmation et de la Coopération, M. Guisset Dialel Abou.

Clôture d'une session sur la décentralisation et le développement local



Les travaux de la première session des rencontres sur la décentralisation et son rôle dans la promotion de la démocratie, organisée par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, ont été clôturés vendredi à Nouakchott.

Les présidents des conseils régionaux et les représentants des départements ministériels concernés par le développement local ont participé à la rencontre.

Dans le mot prononcé, à cette occasion, le secrétaire général du mi-

nistère de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Mohamed Mahfoudh Brahim Ahmed a indiqué que les participants à la session ont discuté de sujets portant sur les stratégies de décentralisation et leur rôle dans le renforcement de la démocratie, la réalisation du développement local, l'élargissement du cercle de la participation populaire et le rapprochement des services de l'administration des citoyens.

Il a affirmé que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani accorde une grande attention à la décentralisation et au développement local.

Le secrétaire général a demandé aux conseils régionaux de matérialiser l'appui du gouvernement aux plans et programmes de développement dans les domaines de la décentralisation et du développement local.

Clôture de l'atelier des responsables des états généraux des organisations de la société civile à Aleg



Le commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, M. Cheikh Ahmed Ould Ahmed Salem Ould Sidi, a clôturé samedi à Aleg, les travaux de l'atelier consultatif des états généraux régionaux des organisations de la société civile.

Dans son discours de clôture, le commissaire a salué l'importance qu'accorde le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, aux organisations de la société civile. Il a aussi affirmé que l'État compte sur la

société civile qui doit assumer ses responsabilités et démontrer qu'elle est capable de contribuer au processus de développement local et social du pays.

De son côté, le maire d'Aleg, M. Youssef Ould Cheikh El Cadi a souligné que la société civile joue un rôle majeur dans le développement à travers le volontariat et son action sur le terrain.

La cérémonie s'est déroulée en présence du wali moucaïd du Brakna, M. Mohamed Abdel Vettah Ould Ahmed et du hakem d'Aleg, M. Abdel Kader Ould Teyib.

Le ministre de l'Éducation nationale en Adrar et en Inchiri "L'éducation est une priorité pour le Président de la République et nous nous efforçons d'en élever le niveau"



Le ministre de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif, M. Mokhtar Ould Dahi, a présidé vendredi à l'école 3 d'Atar, en compagnie du wali de l'Adrar, M. Abdallahi Ould Mohamed Mahmoud, la cérémonie de levée des couleurs, organisée dans le cadre de la visite d'information et de prise de contact qu'il effectue dans les établissements d'enseignement de la ville.

Le ministre s'est ensuite rendu au lycée d'Atar, aux écoles Kseir Tourchane et Dar Al Ouloum et au siège régional de l'Institut Pédagogique National (IPN).

Le ministre s'est enquis à cette occasion du déroulement des cours et de la présence des élèves et des enseignants. Ensuite, il a tenu une réunion avec la famille scolaire pour recenser les problèmes de sécurité des écoles et de l'insuffisance des uniformes scolaires. Le ministre a promis d'apporter les solutions appropriées. Aussi, a-t-il mis en exergue la priorité absolue de l'enseignement pour le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et s'est engagé à mobiliser tous les moyens pour parvenir à des résultats probants sur tous les plans.

Le ministre a tenu également deux autres rencontres avec les élus d'une part et les représentants des syndicats d'autre part. Ces rencontres lui ont permis de relever les insuffisances et d'esquisser des solutions idoines.

J'ai suivi plusieurs cours destinés aux classes de première, deuxième et sixième années du cycle fondamental, a affirmé le ministre à l'AMI. Il a ensuite déclaré que sa visite intervient pour s'assurer du bon déroulement de l'année scolaire et de l'exécution et du suivi des instructions du Président de la République, visant à améliorer la qualité de l'enseignement en Mauritanie.

L'État a fourni tous les moyens nécessaires pour la réforme de l'éducation, y compris la création d'écoles et la formation d'enseignants, la distribution d'uniformes et de manuels scolaires, a poursuivi le ministre. Il a, par la suite noté certaines lacunes qui seront comblées dans un proche avenir. Il a exhorté les parents d'élèves, les organisations de la société civile et tous les acteurs à contribuer à l'ancrage de l'École Républicaine. Le ministre a appelé les parents d'élèves de l'Adrar et de toutes les wilayas de Mauritanie à contribuer à la livraison et à la généralisation d'uniformes à tous les

écoliers le 30 novembre au plus tard. "J'ai visité une école privée dit le ministre, et je me suis rassuré de sa pleine application de la décision fondamentale à ne pas dispenser un enseignement pour les première et deuxième années de l'école primaire". Il a ensuite souligné le rôle complémentaire des secteurs public et privé afin d'améliorer les résultats et réaliser des taux de réussite meilleurs que l'année dernière aux examens nationaux.

"Si nous travaillons d'ici à la fin de l'année au même rythme et avec la même approche, nous obtiendrons des résultats positifs, Inchallah", a conclu le ministre.

La directrice régionale de l'Éducation nationale en Adrar, Mme Lou Mint El Moustapha, a apprécié, en marge de cette visite ministérielle, les efforts déployés par les pouvoirs publics pour jeter les bases de l'École républicaine.

L'effectif cette année dans toutes les écoles publiques s'élève à 13.225 élèves pour 599 enseignants, a-t-elle déclaré. Elle a ajouté que 531 bâtiments ont été disponibles

513 élèves dont 226 filles sont inscrits à l'école pour 22 instituteurs, a indiqué quant à lui, son directeur Mohamed Ould Sneiba.

Le lycée d'Atar compte au total 1.500 élèves dont 30% de filles répartis dans 28 classes et enseignés par 52 professeurs, a affirmé pour sa part son directeur M. Sid Ahmed Ould Soulé.

L'école privée Dar El Ouloum est fréquentée par 280 écoliers dont 52% de filles, enseignés par 24 instituteurs, a noté de son côté son directeur M. Mamouni Ould Jeih.

L'école Kseir Tourchane dispose de 342 élèves encadrés par 6 enseignants dans 6 salles de classe, a affirmé son directeur M. Hussein Ould Mine.

En Inchiri, le ministre de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif, M. Mokhtar Ould Dahi, a présidé samedi à l'école 9 d'Akjoujt, en compagnie du wali, M. Idriss Demba Corréra, la cérémonie de levée des couleurs, à l'entame d'une visite d'information dans les écoles du chef-lieu.

Le ministre s'est rendu dans les salles de classes où il s'est enquis du bon déroulement des cours et de l'assiduité tant des élèves que des enseignants.

La visite a concerné également le lycée d'Akjoujt, l'école 3, l'école privée de qualification et la classe de l'enseignement préscolaire à l'école 5.

La délégation s'est rendue aussi à l'ENI d'Akjoujt, où elle s'est informée de la formation des élèves-instituteurs ainsi que des travaux en cours au niveau du restaurant, de l'extension des amphithéâtres et du siège de la direction générale et de l'école d'application.

Nous sommes là aujourd'hui pour assister à la cérémonie de levée des couleurs et constater le rythme des cours dans les écoles, a déclaré le ministre à l'AMI. Il dit avoir suivi plusieurs cours des classes de première, deuxième et sixième années fermes instructions pour œuvrer au progrès de ce secteur, a ajouté Ould Dahi. Il a mis en exergue les efforts déployés par son département pour concrétiser ces orientations sur le terrain, en offrant, en dépit de certaines lacunes liées au déficit de professeurs des matières scientifiques et de Français, auxquelles seront trouvées des solutions dans les plus brefs délais, les moyens nécessaires pour réformer l'éducation, notamment en créant des écoles et en fournissant des enseignants, des uniformes et des manuels scolaires.

M. Ould Dahi a exhorté par la suite les parents d'élèves, les organisations de la société civile et tous les acteurs à contribuer à la mise en œuvre des bases de l'école républicaine. Il a également appelé la population de l'Inchiri et de toute la Mauritanie, à participer à la fourniture d'uniformes aux élèves et à la généralisation de leur distribution.

Le ministre a tenu également une réunion avec la famille scolaire. Au cours de cette rencontre, certains problèmes ont été soulevés, notamment la nécessité d'assurer la sécurité des écoles et l'insuffisance des uniformes scolaires, apportant des assurances d'une solution immédiate.

Le président du Conseil régional de l'Inchiri, M. Cheikh Melanine Ould El Gharabi, a souhaité quant à lui la bienvenue au ministre et à la délégation qui l'accompagne. Il n'a pas manqué de souligner l'importance de cette visite. Pour sa part, l'adjoint au maire M. Brahim Ould Tebakh, a exprimé la disponibilité de la municipalité à travailler aux côtés du ministère pour faire progresser notre système éducatif.

Le directeur régional de l'Éducation nationale, M. Ahmed Ould Mbedda, a salué de son côté, les efforts déployés par le ministère pour poser les bases de l'École républicaine. La visite s'est déroulée en présence du hakem adjoint d'Akjoujt et des autorités sécuritaires.

Atelier de clarification de l'exécution de l'appui budgétaire au secteur des pêches



Un atelier axé sur la clarification de l'exécution de l'appui budgétaire accordé par l'Union européenne dans le cadre de l'accord de partenariat Mauritanie-UE, et bénéficiant au secteur des Pêches et à l'Économie maritime et à ses organismes a tenu ses travaux vendredi à Nouakchott.

La coopération entre la Mauritanie et l'Union européenne, dont l'appui au secteur des Pêches et de l'Économie maritime est l'une des composantes, mérite d'être saluée, a indiqué le secrétaire général du département M. Sidi Ali Ould Sidi Boubacar.

L'atelier d'une journée a été l'occa-

sion pour les bénéficiaires de l'appui de passer en revue tout le processus de sa mise en œuvre ainsi que les obstacles les plus importants rencontrés, notamment la finalisation du financement dans les domaines que l'appui budgétaire ne peut pas couvrir ou qui présentent des lacunes, ainsi que d'autres questions soulevées.

Les commandants de l'Académie maritime et des garde-côtes mauritaniens ainsi que des conseillers du ministère de tutelle, des directeurs centraux, de nombreux responsables des institutions bénéficiaires et des représentants de l'Union européenne ont pris part à la cérémonie.

Sensibilisation sur les mesures de dynamisation des mécanismes de sécurité routière

Le président de l'Autorité de Régulation du Transport, M. El Hacem Ould Mohamed Ould Awane, a supervisé samedi soir à Atar, le lancement d'une campagne de sensibilisation sur les nouvelles mesures visant à dynamiser les mécanismes de sécurité routière. Il a indiqué dans une déclaration au bureau de l'AMI en Adrar que le but de cette visite est de renforcer la politique de concertation entre sa direction et les transporteurs. Il a ajouté qu'il est venu pour s'informer sur l'infrastructure routière en Adrar.

Il a précisé qu'il a tenu deux réunions,

la première avec les transporteurs et la deuxième avec les travailleurs de l'Autorité pour les sensibiliser à l'importance de l'application des lois et décisions organisant l'autorité, notamment la décision d'arrêter les moyens de transport à minuit dans le but de dynamiser les mesures de sécurité routière et de préserver la vie des citoyens.

Il a noté que l'agence régionale connaît actuellement des réformes pour créer de nouveaux bureaux pour les transporteurs et des magasins pour les bagages.

Colloque sur les effets négatifs de la migration

Le Comité suprême pour la célébration de Nouakchott comme capitale de la culture dans le monde islamique pour l'année 2023, en coopération avec l'Organisation mauritanienne de Lutte contre la Migration négative, a organisé jeudi à Nouakchott Sud, un colloque intitulé : "les méfaits des migrations négatives sur la société et l'État."

Ce colloque s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Organisation visant à lutter contre la migration négative en sensibilisant aux dangers auxquels sont confrontés les jeunes migrants et aux répercussions sur la société et l'État ; des missions de sensibilisation et des séminaires et forums

de jeunes se proposent de mettre la lumière sur tous les aspects négatifs qui résultent de ce phénomène.

Le président de l'Organisation, M. Fah Ould Oumar, a affirmé que son organisation a été créée en réponse à une augmentation sans précédent de la migration des jeunes, conformément aux directives du Président de la République, qui attache une importance particulière aux jeunes, pilier fondamental de la société. M. Ould Omar a affirmé que son organisation a obtenu des résultats positifs à travers des missions et des forums lui permettant de poursuivre ses efforts visant à faire de la culture l'une des priorités de la nation.

Renforcement des capacités des fonctionnaires du secteur de la culture



Le ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement a organisé vendredi dans les locaux de l'Office du Complexe olympique de Nouakchott, en partenariat avec l'Organisation arabe pour l'Éducation, la Culture et la Science (ALESCO), une cérémonie pour le lancement du programme d'appui aux capacités des fonctionnaires du département de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement.

La rencontre, initiée sous le thème « Politiques culturelles et gouvernance de la culture pour la période 2023-2026 », s'adresse à 75 agents répartis entre les secteurs de la culture, de la jeunesse et des sports et sera accompagnée de plusieurs ateliers spécialisés dans les trois domaines du 4 au 7 novembre courant. Ce genre de formation revêt une importance stratégique pour le secteur pour soutenir les priorités, notamment celles liées au développement des compétences et des connaissances des agents pour effectuer correctement leur travail, a affirmé la secrétaire générale du ministère de la Culture, de la Jeunesse, des

Sports et que le département attend avec impatience de poursuivre ces formations pour inclure toutes les associations culturelles, sportives et de jeunesse qui collaborent avec lui. Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a souligné, dit-elle, à plusieurs reprises l'importance de la formation des fonctionnaires, notamment dans les domaines d'expertise des ministères, ce que le Gouvernement du Premier ministre, M. Mohamed Bilal Messoud, s'emploie à concrétiser sur le terrain en développant les compétences et les connaissances des travailleurs afin qu'ils accomplissent efficacement leur mission.

Le département, conscient de l'importance que représente l'appui aux capacités de son personnel, souhaite adopter cette approche en vue d'améliorer le processus de gestion des ressources humaines, d'échanger des idées et d'exploiter l'expertise nationale, a-t-elle ajouté. Elle a également noté que la formation permettra de formuler une réponse appropriée pour développer les capacités des fonctionnaires et promouvoir leurs compétences afin

qu'ils contribuent au progrès et à l'édification de la nation.

La réunion s'inscrit dans le cadre du lancement d'un plan visant à soutenir les capacités des fonctionnaires dans les domaines de la culture, de la jeunesse et du sport en général, a affirmé pour sa part, M. Khalaf Al-Aqla, expert au Bureau de l'ALESCO au nom du directeur général de l'Organisation. Il a mis en exergue, les énormes défis auxquelles sont confrontés de nos jours les jeunes, exposés à un grand enjeu moderne dont une demande croissante d'éducation et l'élargissement du fossé technologique et numérique.

Ce plan s'inscrit dans le cadre d'une approche de travail conjointe entre l'organisation et le ministère, où les jeunes occupent une place avancée dans les plans et stratégies de l'organisation, a-t-il ajouté. Il a enfin qualifié la jeunesse dans la nation arabe de force solide, dès lors qu'elle représente selon les statistiques plus de la moitié de la population dans la plupart des Etats arabes, alors que ce chiffre dépasse 65% dans certains pays.

Gorgol :

Journée portes ouvertes sur le renforcement des capacités des jeunes et des initiatives productives

Une journée "portes ouvertes" destinée au renforcement des capacités des organisations de la jeunesse de la société civile d'une part et à améliorer celles des initiatives productives, d'autre part a été organisée samedi, dernier à la direction régionale de la Culture à Kaédi par le Groupe de Recherches et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR). L'objectif de la journée est de développer des mécanismes durables pour renforcer les capacités de ces différents acteurs, a affirmé le conseiller du wali chargé des Affaires juridiques et sociales, M. Mohamed Vall Ould Ebbatt. Pour lui, ces actions contribueront efficacement au projet communautaire dont les bases ont été posées par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani pour qui la jeunesse est le véritable levier de tout développement durable.

Ce type d'activités bénéficie du soutien apprécié de nos partenaires au développement et nous espérons qu'il aura des résultats qui se refléteront dans la réalité des jeunes et des organisations de la jeunesse, en les encourageant à participer et en facilitant leur pleine intégration dans le développement durable, a-t-il ajouté.

Le représentant du GRDR en Mauritanie, M. Karamoko Traoré, a exprimé ses vifs remerciements aux autorités locales pour avoir coopéré avec l'organisation dans tout ce qui sert la jeunesse et élève son niveau, notamment les associations de jeunesse actives dans le domaine de la production. Il s'est aussi engagé à travailler avec le Gouvernement mauritanien pour développer la jeunesse et accroître sa participation civique à la réalisation du développement. La réunion permettra de renforcer le dialogue avec les autorités publiques et d'établir des liens

forts avec elles. Elle contribuera à créer une prise de conscience globale du rôle que les jeunes sont censés jouer, a-t-il ajouté.

Cette journée portes ouvertes donne l'occasion aux organisations de jeunesse et de la société civile de montrer leurs capacités de travailler avec les autorités et la société et de mettre en valeur leur rôle dans le développement local durable, a indiqué à son tour le délégué régional de la Culture, M. Ahmed Ould Sid'Ahmed.

Le lancement de la journée s'est déroulé en présence du conseiller chargé des Affaires économiques et du Développement, du hakem moucaïd, du directeur régional de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille, du directeur de l'Agence Emploi Jeunes et du directeur de l'école de Formation professionnelle.

Zouérate :

Le hakem présente les condoléances du Président de la République à la famille Sid'El Moustaph



Le hakem de Zouérate, M. Mohamed Mahmoud Ould Mohamed Abdellahi, a présenté samedi, les condoléances du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à la famille Sid'El Moustaph, suite au décès de Ejih Ould Sid'El Moustaph, imam de la

mosquée de Tarhil. M. Mohamed Mahmoud Ould Mohamed Abdellahi a présenté la famille les sincères condoléances du Président de la République et sa compassion tout en implorant Allah Le Tout puissant d'accueillir le disparu dans Son Saint Paradis.

Kiffa: Le wali préside la levée des couleurs dans une école



Le wali de l'Assaba, M. Abderrahmane Ould El Hassen, a présidé vendredi, à l'école M'seiguila de Kiffa, la levée des couleurs et l'exécution de l'hymne national par les élèves.

Le wali et la délégation qui l'accompagne ont, par la suite visité plusieurs salles de classe et rencontré le personnel enseignant et des parents d'élèves. Il a souligné l'importance de la ponctualité, rappelant que les autorités prennent au sérieux la réussite de l'école républicaine et de l'éducation en général.

M. Ould El Hassen a écouté attentivement les problèmes posés aux écoles et aux enseignants et a précisé qu'ils feront l'objet de mesures appropriées pour les résoudre. Dans une déclaration à l'AMI, le directeur de l'école visitée, M. Chrif Ahmed Ould Mohamed Salem, a

indiqué que cette visite vise à s'informer de l'état de l'enseignement, de la préparation et de l'assiduité du personnel. Par la suite, il a déclaré que toutes les mesures requises ont été prises afin d'assurer la réussite du système éducatif. Il a ajouté que le wali a pris connaissance au cours d'une réunion avec le personnel de l'école et les parents des élèves, de tous les obstacles auxquels font face les enseignants, promettant d'y trouver les solutions appropriées.

La visite s'est déroulée en présence du hakem de Kiffa, M. Mohamed Amadou Dia, de la vice-présidente de la région de l'Assaba, Mme Tahya Mint Bousseif, du maire de Kiffa, M. Jamal Ould Kebboud, du directeur régional de l'Éducation, M. Ebbetna Ould Aroua et des autorités administratives et sécuritaires locales.



الوكالة الموريتانية للأنباء
Agence Mauritanienne d'Information

Lancement du système de collecteur numérique "El Mouhassil" à Aleg



Le wali mouçaïd du Brakna, M. Mohamed Abdel Vettah Ould Ahmed, a supervisé vendredi après-midi le lancement officiel du système de collecteur numérique El Mouhassil au niveau de la commune d'Aleg. Dans le mot prononcé à cette occasion, le wali mouçaïd a souligné l'importance de la décentralisation

en tant que pilier fondamental du développement local, l'un des choix du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani ; il a souhaité la réussite du système El Mouhassil. Le maire d'Aleg, M. Youssef Ould Cheikh El Cadi, a souligné que sa commune traduit dans les faits les choix du Président de la République, notamment en ce qui concerne la décentralisation et la création d'une dynamique locale au service du citoyen. C'est cette dynamique qui a poussé la municipalité à se doter du système collecteur afin de mobiliser des ressources au service des citoyens. La cérémonie s'est déroulée en présence du hakem d'Aleg.

La protection des consommateurs découvre 535 infractions au cours du mois d'octobre

Les équipes de protection des consommateurs et de lutte contre la fraude et les délégations régionales du ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme ont procédé en octobre à 2 115 inspections de magasins, d'abattoirs, de complexes commerciaux et de restaurants qui ont permis de constater 535 infractions, selon un communiqué dont une copie est parvenue à l'AMI. Le communiqué indique qu'au cours des inspections, divers produits périmés tels que les jus et les biscuits ont été confisqués et que 2 tonnes de lait pour nourrissons impropre à la consommation ont été détruites à Nouakchott tandis qu'à Adel Bagrou le prix de la viande rouge a été révisé pour le rendre abordable pour les consommateurs. Le communiqué a noté que les équipes ont intensifié leurs activités dans les marchés pour empêcher la spéculation et la hausse des prix. Par ailleurs, le communiqué précise qu'une campagne conjointe a été menée



dans les wilayas de Nouakchott par les ministères du Commerce et de l'Elevage visant à inspecter le lait et la viande locaux dans les points de vente non classés afin de s'assurer de leur validité, de leur sécurité, de l'exactitude du poids et des prix. Le département de la Protection des Consommateurs, qui dit avoir verbalisé les fraudeurs, a assuré qu'il poursuivra la sensibilisation à l'in-

térieur des marchés pour expliquer le danger des produits périmés et avariés. Il souligne l'abondance des légumes et des fruits sur les marchés et la stabilité de leurs prix au cours de ce mois. Il invite les citoyens à continuer à signaler toutes les infractions liées à la spéculation, aux prix, au monopole aux produits périmés ainsi qu'à toutes les violations des règles du marché.

Dialogue sur le rôle des femmes dans le secteur de la technologie

Le ministère de la Transformation numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration a organisé samedi à Nouakchott, avec la collaboration de l'agence allemande de coopération, un dialogue multilatéral sur le rôle des femmes dans le secteur de la technologie en Mauritanie. L'objectif de ce dialogue est de discuter des compétences techniques et de la manière d'uniformiser les règles d'opportunité. Dans son mot d'ouverture, Mme Matchyane Mint Bakar Ould Soueïd'Ahmed, chargée de mission au ministère de la Transformation numérique, de l'Innovation et de la



Modernisation de l'Administration, a déclaré que la technologie connaît un développement rapide conduisant à façonner l'avenir. Elle a souligné que les autorités publiques de la Mauritanie ont conclu que le renforcement des bonnes pra-

tiques dans les domaines du genre, de la diversité et de la généralisation des services est un élément essentiel pour promouvoir l'innovation et accélérer le développement dans le secteur numérique. Pour sa part, le représentant de l'agence allemande de coopération, M. Hamza Boubacar a exprimé la fierté de l'agence de soutenir les initiatives liées aux femmes, notamment dans le domaine de la transformation numérique.

Tagant : Le wali lance la campagne maraîchère



Le wali de Tagant, M. Teyeb Ould Mohamed Mahmoud, a supervisé vendredi le lancement de la campagne maraîchère dans la wilaya. Dans une déclaration à l'AMI, le délégué régional du ministère de l'Agriculture, M. Sidi Ould Bakah, a indiqué que toutes les mesures ont

été prises pour assurer la réussite de la campagne 2023-2024, parmi lesquelles, la clôture de plusieurs barrages, la fourniture des semences et le suivi régulier des vulgarisateurs. De son côté, le porte-parole des agriculteurs a remercié les autorités administratives pour l'appui qu'elles ne cessent de leur apporter.

Nouadhibou : l'ARP se solidarise avec le peuple palestinien

L'Association nationale de la Presse régionale- ANPR a organisé jeudi à Nouadhibou, un meeting de solidarité avec le peuple palestinien, dénonçant le génocide perpétré par l'occupation sioniste. Dans un mot prononcé pour la circonstance, le président de l'Association, M. Khalil Ould Abdallah, a exprimé le soutien et la solidarité de son organisme avec les Palestiniens face aux attaques barbares dont ils sont victimes de la part de l'armée d'occupation. Il a salué la fermeté et le courage du

peuple palestinien face à la machine à tuer sioniste. Aussi, a-t-il souligné le droit du peuple palestinien à disposer d'un Etat indépendant avec Alqods comme capitale, et la nécessité de tenir l'ennemi sioniste pour responsable des crimes commis contre les martyrs palestiniens. Les participants à la manifestation ont exprimé leur soutien au peuple palestinien pour qu'il puisse exercer ses droits. Ils ont dénoncé et condamné l'agression israélienne contre les civils palestiniens, en particulier, les femmes, les enfants et les personnes âgées.

La présidente des Femmes du parti Insaf se félicite du rôle des femmes au Ksar



La présidente de la commission nationale des Femmes d'Insaf, Mme Imitha Mint El Haj, a loué le rôle joué par les femmes du Ksar au service du parti, ce qui s'est répercuté sur les dernières élections. Elle a ajouté qu'elle est venue écouter les problèmes et les doléances des femmes de la moughataa en vue de leur trouver les solutions appropriées. Elle a précisé que toutes les militantes représentent le parti quelle que soit la place que chacune d'elle occupe. Elle a ensuite passé en revue les principaux programmes réalisés par le Président de la Répu-

blique, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani au profit de tous les citoyens, notamment les pauvres. De son côté, la responsable des Femmes Insaf du Ksar a indiqué que les femmes de la moughataa demandent du travail et veulent être associées effectivement dans l'édification de l'Etat. Le secrétaire fédéral du parti de Nouakchott Ouest, M. Nourredine Sidi Ali François, a affirmé que le parti est disposé à servir les femmes, notamment celles du Ksar qui jouent un rôle important.

Ce qui se passe dans notre cerveau quand on a peur

De l'inconfort poignant d'être seul dans une ruelle sombre à l'angoisse sourde que l'on peut ressentir envers un futur incertain, la peur prend différentes saveurs. Si cette émotion nous vient d'un mécanisme de survie de base (se protéger de dangers mortels), de nombreux troubles psychologiques liés à la peur dépassent cette fonction initiale : crises de panique, phobies sociales, troubles de stress post-traumatiques, pour ne citer qu'eux. Ces troubles ont tous en commun l'émotion qu'est la peur et des symptômes de réaction à une forme de menace. Différentes parties de notre cerveau contribuent à nos frayeurs et aux souvenirs qu'elles laissent et qui conditionnent souvent nos nouvelles peurs.

Les avancées technologiques en neurosciences permettent aujourd'hui d'explorer comment le cerveau crée des états de peur et de défense. Des techniques d'identification et de manipulation de zones spécifiques du cerveau d'organismes vivants ont permis la découverte de nouvelles zones du cerveau impliquées dans les processus cognitifs liés à la peur, ainsi que l'identification de mécanismes à l'échelle des neurones qui régissent notre "mémoire de la peur", c'est-à-dire le fait de se souvenir d'événements liés à la peur qui se sont produits dans le passé.

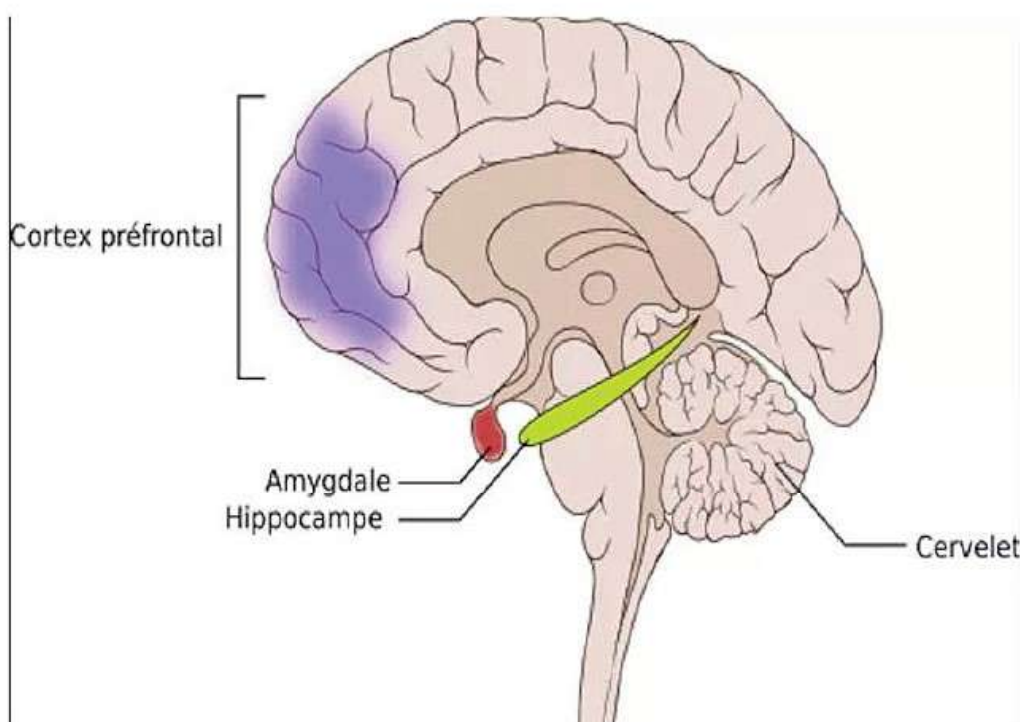
Comment définir la peur scientifiquement ? Face à une menace, notre cerveau promeut des mécanismes de défense pour tenter d'atténuer les conséquences de la menace et améliorer les chances de survie. Le résultat est à la fois cognitif et comportemental : c'est cet ensemble que nous percevons consciemment comme de la peur.

Lorsque nous sommes confrontés à une situation dangereuse, comme les animaux, nous avons trois options : nous battre, fuir ou rester immobile (pour passer inaperçus). D'un point de vue évolutif, ces trois réponses ont des implications différentes. Par exemple, de nombreux prédateurs détectent leurs proies en les voyant bouger - pour les espèces qui constituent leurs proies, il est logique de se figer. On observe souvent cette réaction chez des rongeurs par exemple. En fait, une grande partie de nos connaissances scientifiques sur la peur et le cerveau provient d'expériences comportementales sur des animaux.

Historiquement, de nombreuses recherches visant à comprendre les mécanismes cérébraux de la peur ont été réalisées à l'aide d'une procédure appelée "conditionnement de la peur", ou "conditionnement de Pavlov". Comme on va le voir, ces expériences de conditionnement permettent bien d'explorer certains mécanismes en jeu pour la peur. Cependant, il est primordial de comprendre qu'il existe une distinction entre les différentes composantes de la peur, et comment ceux-ci peuvent être étudiés.

En effet, dans le paradigme de Pavlov, un stimulus neutre (un son par exemple) et un stimulus aversif (comme un choc électrique) sont répétés. Au fil du temps, ces stimuli neutre et aversif se voient associés, à tel point que le simple son peut déclencher une réponse comportementale de peur, même en l'absence de choc électrique.

Ce type de procédure de conditionnement a souvent été utilisé sur des rongeurs, qui se figent alors en réponse au son. Les chercheurs utilisent les caractéristiques de cette immobilisation, comme sa durée et le retard par rapport au son, pour quantifier la réponse comportementale provoquée par le son.



Ce que ce conditionnement nous permet d'étudier est différent du sentiment conscient de peur : lorsque le son se produit, il active dans le cerveau une association apprise entre son et douleur et conduit à l'expression de réponses défensives typiques de l'espèce pour faire face au danger. En d'autres termes, lorsque les chercheurs étudient le conditionnement de la peur chez les animaux, ils évaluent en réalité les réponses défensives suscitées par une menace, plutôt que le sentiment de peur. Cette composante de la réponse défensive est un processus cognitif du domaine des émotions et, comme c'est le cas avec d'autres émotions, sa compréhension se fait principalement avec des études chez l'humain.

La peur elle-même peut être définie comme une "expérience émotionnelle consciente", ou en d'autres termes, la conscience que l'on est, soi-même, en danger. De plus, bien que la peur puisse être considérée comme découlant d'une réponse à un stimulus externe, l'anxiété est un phénomène plus durable qui se produit en réponse à des menaces plus vagues et moins imminentes.

Les bases neurobiologiques de la peur

Différents circuits cérébraux sont impliqués dans les réponses de peur, chacun pour différentes composantes. L'amygdale joue un rôle prépondérant dans la perception des menaces : elle reçoit une entrée sensorielle du thalamus et d'autres régions sensorielles, ce qui lui permet d'identifier rapidement les menaces potentielles. Une fois qu'une menace est détectée, l'amygdale active le système nerveux sympathique, ce qui déclenche la libération d'adrénaline et d'autres hormones du stress. Cela entraîne une série de réponses physiologiques, telles qu'une augmentation du rythme cardiaque, une respiration rapide et des sueurs, qui aident à préparer le corps à une action immédiate.

À leur tour, ces réponses physiologiques contribuent également à nos sentiments conscients de peur.

Les détails de la rencontre avec la menace sont encodés et stockés dans l'hippocampe, une région du cerveau impliquée dans la formation et la récupération des souvenirs. Ainsi, lorsque nous rencontrons une situation similaire après coup, l'hippocampe récupère le souvenir stocké et nous aide à reconnaître la menace.

Le cortex préfrontal, impliqué dans la prise de décision, la planification et la résolution de problèmes, est responsable de la régulation

et du contrôle des réponses émotionnelles et comportementales. Dans les situations où la menace n'est pas immédiate ou dangereuse, le cortex préfrontal peut annuler la réponse de peur initiée par l'amygdale, nous permettant ainsi de rester calmes et rationnels.

Le conditionnement de la peur a également été étudié chez les humains, notamment des humains ayant subi des lésions accidentelles du cerveau. Par exemple, des patients ayant des lésions de l'hippocampe ne se souviennent pas d'avoir été conditionnés, mais expriment des réponses défensives. En effet, le souvenir d'avoir été conditionné est une forme de mémoire explicite, qui nécessite l'intervention de l'hippocampe. Par contre, l'apprentissage de la réponse défensive est une forme de mémoire implicite, qui repose sur l'action conjointe de plusieurs régions du cerveau.

En revanche, des lésions de l'amygdale perturbent la capacité à acquérir une réponse défensive, mais n'affectent pas la mémoire consciente d'avoir été conditionné pour le faire.

Pouvons-nous manipuler la peur ?

Ainsi, avant les années 2000, les études exploitaient la présence de lésions pour comprendre quelles régions sont impliquées dans la réponse de peur, et comment. Mais en lésant des régions cérébrales entières, les chercheurs ne pouvaient pas étudier les fonctions des différents types de neurones présents dans ces régions cérébrales, ce qui empêchait une compréhension à l'échelle des circuits cérébraux.

De nos jours, différentes techniques permettent aux chercheurs d'activer ou désactiver précisément des populations spécifiques de neurones en peu de temps, en utilisant des techniques telles que la "chémogénétique". Avec cette technique, on utilise des protéines spécialement conçues, localisées à l'intérieur des neurones du cerveau des animaux de recherche. Lorsqu'un composé chimique spécifique est administré, il peut activer ou désactiver spécifiquement les neurones exprimant la protéine spécialement conçue - qui serait dans notre cas liés à une réaction de peur, par exemple.

Ainsi, la façon dont nous régulons nos souvenirs de peur est un aspect important de la réponse à la peur, sur lequel les chercheurs se sont concentrés, car l'extinction de ces souvenirs de peur est cruciale pour récupérer de troubles anxieux ou traumatiques. Également connue sous le nom d'"extinction de la peur",

cette forme d'apprentissage (ou de désapprentissage) repose principalement sur le cortex préfrontal, qui contrôle les réponses émotionnelles et comportementales.

Le "noyau fastigial" est visible en vert sur l'image de microscopie du cerveau du souris. Il fait partie du cervelet, la région bleue environnante. La barre d'échelle représente 0,5 millimètre.

Dans une étude récente, notre équipe à l'École Normale Supérieure de Paris a identifié une nouvelle région cérébrale reliée au cortex préfrontal, et montré que cette connexion est impliquée dans l'extinction de la peur. Il s'agit du "noyau fastigial", une partie du cervelet. Ce dernier s'appelle ainsi car il possède grand nombre de neurones ("petit cerveau" en latin), et est une région récente d'intérêt dans les recherches sur la peur.

Les chercheurs dans notre équipe ont entraîné des souris dans une tâche de conditionnement de peur de type pavlovien. Normalement, après un certain temps sans la présence du choc électrique, les souris arrêtent de s'immobiliser quand elles entendent le son. Ceci indique l'extinction de l'association entre le stimulus sonore et le choc électrique, c'est-à-dire que la mémoire de peur s'estompe. Mais de façon intéressante, lorsque les chercheurs ont inhibé les neurones du cortex préfrontal qui communiquent avec le noyau fastigial en utilisant la chémogénétique, ces souris ont continué à s'immobiliser - plus longtemps que les souris normales.

Cela suggère que les souris manipulées n'ont pas pu éteindre correctement leurs souvenirs de peur, ce qui souligne l'importance de cette communication entre cortex préfrontal et noyau fastigial dans la régulation de l'extinction de la mémoire de peur.

Ce n'est qu'une des nombreuses études récentes qui tirent parti des nouvelles technologies disponibles en neurosciences pour explorer la peur et le cerveau. En fait, assembler les pièces du puzzle des circuits cérébraux sous-jacents à l'acquisition et à l'expression des comportements défensifs est crucial pour avoir une vision globale de la complexité de ces processus. Cela encouragera davantage de recherches sur de nouvelles approches thérapeutiques pour le traitement des troubles liés à la peur chez les humains.

Depuis des décennies, les scientifiques sont perplexes face à un phénomène céleste qui semble dépasser les lois de la physique. Ces objets cosmiques exotiques, appelés sources X ultra-lumineuses (ULX), émettent une énergie 10 millions de fois supérieure à celle du Soleil. Ils sont si brillants qu'ils semblent enfreindre la limite d'Eddington, une frontière physique qui détermine la luminosité maximale d'un objet en fonction de sa masse.

Sources X ultra-lumineuses : des objets cosmiques qui enfreignent les lois de la physique ?

Depuis des décennies, les scientifiques sont perplexes face à un phénomène céleste qui semble dépasser les lois de la physique. Ces objets cosmiques exotiques, appelés sources X ultra-lumineuses (ULX), émettent une énergie 10 millions de fois supérieure à celle du Soleil. Ils sont si brillants qu'ils semblent enfreindre la limite d'Eddington, une frontière physique qui détermine la luminosité maximale d'un objet en fonction de sa masse.

SMB

Source : techno-science

Sécheresse :

Un rapport incite à « accélérer la transformation » de notre modèle agricole

La mission interministérielle, auteur du document, appelle à un « changement radical dans nos modes de gestion de l'eau et nos pratiques ». Un élevage de vaches charolaises, en Vendée, en septembre 2022. En raison de la sécheresse, de nombreux agriculteurs avaient du puiser dans leurs réserves fourragères hivernales pour nourrir leurs animaux. Un élevage de vaches charolaises, en Vendée, en septembre 2022. La France n'est pas passée loin du scénario catastrophe, à l'été 2022. Dans un rapport commandé par le gouvernement et qui sera publié mardi 11 avril, mais consulté par l'AFP, il est souligné que le « pire » a été évité lors de la sécheresse de l'été dernier en termes de rupture d'approvisionnement en eau potable.



Grâce, d'une part, « à la mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des acteurs » et, d'autre part, « à un niveau de remplissage élevé des nappes et des retenues à la sortie de l'hiver 2021-2022 ». Mais ces conditions pourraient ne plus être réunies dans les prochaines années, voire dès 2023. La mission interministérielle, qui a réalisé ce rapport, appelle à un « changement radical dans nos modes de gestion de l'eau et nos pratiques ». Mais après un début d'année pauvre en pluie, elle constate, dans le même temps, une « prise de conscience ».

Dix-huit recommandations

« La période de plus d'un mois sans pluie début 2023 en France et l'organisation d'événements exceptionnels, susceptibles d'agir sur la pointe de consommation d'eau potable dans plusieurs grandes villes à la même période, comme à l'été 2023 la Coupe du monde de rugby, puis en 2024, les Jeux olympiques et paralympiques, imposent une vigilance particulière quant au risque de rupture d'approvisionnement en eau potable », poursuit la mission.

Pour ce faire, l'administration a formulé 18 recommandations, afin de mieux connaître l'étendue du problème, d'anticiper et d'informer. Les auteurs s'attaquent notamment à l'épineuse question de la sobriété, rappelant l'objectif d'une réduction de 10 % des prélèvements d'ici à 2024, un objectif désormais reporté à 2030 par le président Emmanuel Macron lors de la présentation récente du « plan eau ».

Elle recommande, également, aux ministères de chaque filière, « d'inviter les acteurs à élaborer des feuilles de route nationales d'économies d'eau ».

Durcissement des sanctions

Concernant l'agriculture, à l'origine de 58 % de la consommation nationale d'eau pour irriguer les cultures ou abreuver les bêtes, la mission estime que « la récurrence des sécheresses met en lumière la fragilité de notre modèle agricole et l'impérieuse nécessité d'un effort collectif massif pour en accélérer la transformation ». Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique, a regretté que, dans ce secteur, « les acteurs ne prennent pas tous le chemin de la sobriété ».

Les auteurs suggèrent, ensuite, un « cadrage national plus précis » pour aider des préfets submergés de demandes de dérogations en cas de restrictions de prélèvement et face à des

mesures perçues par le public comme trop sévères – fermeture des stations de lavage automobile – ou trop laxistes – arrosage des golfs. En faisant le parallèle avec la « dérogation obtenue par un club de football de niveau national » pour arroser sa pelouse, elle estime que l'autorisation des golfs leur permettant d'arroser leurs terrains n'est « pas compréhensible ». Ici, la réutilisation des eaux usées « peut être une solution », avait estimé Christophe Béchu.

Un chantier « nécessite un peu plus de temps » : celui d'un éventuel durcissement des sanctions « en cas de non-respect des arrêtés interdisant l'irrigation, par exemple », a avancé le ministre, notant que ces arrêtés, l'été dernier, « n'ont pas toujours [été] suivis d'effets ou d'amendes » chez les contrevenants.

Écoutez le cri de la tomate qui souffre !

Des chercheurs ont découvert que les plantes stressées émettent des sons porteurs de précieuses informations sur leur état. C'est une découverte susceptible de changer le regard porté sur le monde végétal. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les plantes ne souffrent pas en silence. Elles manifestent leur stress en émettant des salves d'ultrasons que les humains ne sont simplement pas capables d'entendre. C'est du moins ce qu'affirme une équipe de chercheurs israéliens de l'université de Tel-Aviv, dont les résultats viennent d'être publiés dans la revue scientifique Cell.

Pour s'en convaincre, la biologiste Lilach Hadany et ses collègues ont mis des plants de tabac et de tomates sur écoute. Ils les ont placés dans des serres équipées de microphones. Lesquels ont permis d'enregistrer l'ensemble des bruits émis par chaque plant soumis, ou non, à un stress pouvant être de deux natures : soit un arrosage insuffisant, soit une taille ayant blessé la plante.

Les résultats qu'ils ont obtenus sont tout à fait étonnants. Qu'il s'agisse de tabac ou de tomates, les plants correctement hydratés et n'ayant pas subi de coupe récente étaient très largement silencieux, n'émettant en moyenne qu'un discret clic ultrasonique par heure. En revanche, ceux soumis à un stress étaient nettement plus bruyants et pouvaient pousser jusqu'à 35 petits « cris » suraigus dans cette même période de temps. Tous ces sons sont quasi inaudibles pour des oreilles humaines puisqu'ils se situent dans une fourchette de fréquences comprise entre 20 et 100 kilohertz. Toutefois, une fois traités et accélérés pour

être perceptibles par des humains, ces pleurs de plantes ressemblent un peu à du pop-corn qui éclate, selon la chercheuse Lilach Hadany.

Précieuses prédictions

Reste que les plantes n'ont pas plus de langue que de cordes vocales. Comment émettent-elles donc ces sons ? Le mécanisme est encore mal connu. Toutefois, d'après des recherches antérieures, ils pourraient provenir de bulles qui se forment et éclatent dans leur xylème, les vaisseaux qui conduisent l'eau et les nutriments depuis leurs racines jusqu'à leurs tiges. De là à dire que ces bruits sont volontairement émis par les plantes, il y a un pas que les chercheurs ne franchiront pas. Ils n'en restent pas moins porteurs d'informations.

Sera-t-il un jour possible de comprendre leurs messages afin de savoir si ces plantes ont trop ou trop peu d'eau, souffrent du froid, du chaud ou du manque de lumière ? Ce qui faciliterait grandement leur culture ! Les chercheurs israéliens ont déjà fait un premier pas en ce sens. Ils sont parvenus à obtenir un modèle d'apprentissage automatique capable de prédire, avec une précision de 70 %, si un plant se plaignait d'un manque d'eau ou d'une coupe. En effet, un plant de tomates n'émet pas les mêmes sons au même rythme quand il a soif ou quand il est blessé et il n'émet pas non plus les mêmes sons qu'un plant de tabac. De quoi envisager à terme des applications dans le domaine agricole.

Mais ce n'est pas tout ! Ces résultats soulèvent aussi la question du rôle potentiel joué par ces bruits dans la nature. Car ce n'est pas parce que nous sommes sourds au langage des plantes que les animaux le sont aussi. Certains d'entre eux, comme les chauves-souris, les souris ou les papillons de nuit, peuvent peut-être les entendre et, pourquoi pas, adapter leur comportement grâce aux informations recueillies. De nouvelles pistes de recherche qui s'annoncent passionnantes.

Comment apprendre plusieurs langues en famille ?

Vous voulez apprendre plusieurs langues en famille ? Voici quelques conseils pour lui donner envie d'apprendre avec plaisir et sans pression.

Aujourd'hui, maîtriser une langue étrangère, voire plusieurs, est un atout indéniable qui fait souvent la différence sur le marché du travail. Quelles sont les bonnes attitudes à adopter pour les apprendre en famille ? Enfants comme adultes, notre cerveau apprend

plus aisément lorsqu'il est confronté à des stimulations environnementales continues. Ainsi, si vous souhaitez réellement apprendre en famille et initier vos enfants à une nouvelle langue, vous investissez dans cet apprentissage à leurs côtés et adaptez votre environnement de façon à favoriser la communication dans cette langue est fondamental. Cela assure une réussite rapide et efficace.

Étape 1 : Adaptez votre environnement pour baigner dans la langue

L'apprentissage d'une langue étrangère est un effort sur le long terme. Apprendre une langue en famille est, à cet effet, incroyablement plus ludique, motivant et efficace que de l'apprendre seul. Vous bénéficiez de cette manière du soutien continu de vos proches, eux-mêmes impliqués dans ce projet. Pour apprendre en famille, commencez par modifier votre cadre habituel. Ceci permet de favoriser les interactions en langue étrangère. Remplacez le contenu francophone par des ressources que les locuteurs natifs utilisent, telles que jeux de société, jeux vidéo, magazines ou programmes télévisés. Favorisez les activités linguistiques et culturelles amusantes et conviviales.

Étape 2 : Complétez vos efforts avec une méthode de langue performante

Faites le choix d'une méthode innovante. Basées sur l'immersion naturelle, la méthode de l'application Babel, est conçue pour que vous puissiez atteindre vos objectifs d'apprentissage. Pour ce faire, une équipe de 150 experts s'appuie sur une méthode validée par de nombreuses études scientifiques. Le secret de l'application ? Des exercices de conversation basés sur le quotidien et un outil de révision qui vous permet de mémoriser ce que vous apprenez. Idéale donc pour commencer ou compléter vos études linguistiques dans un contexte d'immersion familiale.

Étape 3 : Profitez de vos vacances pour mettre vos connaissances en pratique

Voyager en famille dans un pays dont la langue officielle est celle que vous apprenez ensemble est un moyen efficace de récompenser votre famille pour leurs efforts et de se donner un but commun. En plus de vous permettre de converser en situation réelle, c'est la garantie de vacances inoubliables. Prévoyez un programme familial détaillé et enthousiasmant qui vous permettra de communiquer sur le terrain, quelle que soit la situation où vous vous trouvez. Donnez une touche culturelle à vos voyages en famille. Dormez chez l'habitant ou optez pour des auberges familiales. Cela vous permettra de découvrir de nouveaux horizons tout en garantissant une expérience authentique, loin des vacances touristiques impersonnelles.

Sobriété énergétique : aéroports, gares et métros vont éteindre les publicités lumineuses

Les publicités lumineuses seront désormais éteintes lorsque les gares, stations de métro et halls d'aéroports seront fermés au public. « Il va faire tout noir. » Une aberration écologique est en passe de prendre fin. Si un décret pris en octobre impose d'éteindre les dispositifs de publicités lumineuses la nuit entre 1 heure et 6 heures, les aéroports, gares et stations de métro faisaient jusqu'ici exception, du fait qu'ils

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur- Fraternité- Justice
MINISTÈRE DU PÉTROLE, DES MINES ET DE L'ÉNERGIE



SOCIÉTÉ MAURITANIENNE D'ÉLECTRICITÉ SOMELEC

Commission des Achats d'Exploitation (CAE)
Cellule chargée des marchés de la SOMELEC

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Appel d'offre international DAO N° : 05/CAE/2023

Pour l'acquisition des poteaux en bois BT/MT suivant la procédure de marché à clientèle

1. Référence de publication : 26/06/2023 sur www.armac.mr, dgmarket et somelec.mr
2. Date limite de dépôt des offres : 25/07/2023 à 12h : 00
3. Nombre d'offres reçues : quatre (04) offres
4. Montant de l'offre retenue : 1 051 000 Euros avec un délai d'exécution de 30 et 90 jours.
5. Nom de l'attributaire : EEM - SARL/TREATED TIMBER PRODUCTS (PTY)/RAMTAS EMPRENYE SAN. VE TIC.A.S

Nouakchott le, à 02/11/2023

Le Président de la Commission des achats d'exploitation de la SOMELEC
Cheikh Abdellahi BEDDA

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur- Fraternité- Justice
MINISTÈRE DU PÉTROLE, DES MINES ET DE L'ÉNERGIE



SOCIÉTÉ MAURITANIENNE D'ÉLECTRICITÉ SOMELEC

Cellule chargée des marchés de la SOMELEC
Commission des Achats d'Exploitation (CAE)

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Demande de cotation à compétition ouverte
DCCO N° : 10/CAE/2023

Pour l'acquisition de complément de pièces de rechange pour la révision 12000 heures des moteurs Wartsila W12V32 N°XAAB589985 et XAAB589986 de Centrale de Nouadhibou.

1. Référence de publication : 12/10/2023 sur www.armac.mr, dgmarket et somelec.mr
2. Date limite de dépôt des offres : 17/10/2023 à 12h : 00
3. Nombre d'offres reçues : Une (01) offre
4. Cent Quatre Mille Deux Cent Vingt Euros et Soixante Centimes (104 220,60 Euros) disponible en stock.
5. Nom de l'attributaire : Wärtsilä
6. PV d'attribution : PV N°70-CAE-2023 du 31-10-2023

La publication du présent avis est effectuée en application de la réglementation applicable par la SOMELEC. Elle ouvre le recours auprès de Monsieur le Directeur Général de la SOMELEC. Le délai de réception des recours éventuels est de cinq (5) jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis.

Nouakchott le, 03/11/2023

Le Président de la Commission des achats d'exploitation de la SOMELEC
Cheikh Abdellahi BEDDA

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice
Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie
Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC)

Avis de Demande de cotation à compétition ouverte pour l'assistance technique de la révision 16 000 heures des Groupes GR7, GR8 et GR9 MOTEUR TYPE MAN 18V28/32S de la centrale du Wharf

DCCO N° : 14/CAE/2022

La SOMELEC lance une Demande de cotation à compétition ouverte l'assistance technique de la révision 16 000 heures des Groupes GR7, GR8 et GR9 MOTEUR TYPE MAN 18V28/32S de la centrale de Wharf.

Les prix proposés par les Soumissionnaires doivent être des prix CIP/Entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott (Incoterms 2020).

Les Soumissionnaires nationaux sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU). Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser trois (3) monnaies étrangères.

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard le 07/11/2023 à 12 heures GMT à l'adresse mentionnée ci-dessus

« Monsieur le Conseiller chargé de la Cellule des marchés de la SOMELEC
4ème étage, Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355 Nouakchott (Mauritanie) »

Les offres seront ouvertes en séance publique de la Commission des Achats d'Exploitation (CAE) le 07/11/2023 à 12H30 GMT à l'adresse ci-dessous :

« Direction Générale de la SOMELEC
Commission des Achats d'Exploitation
2ème étage, Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355 Nouakchott (Mauritanie) »

Les Soumissionnaires intéressés sont autorisés à assister à la séance d'ouverture des offres.

Le Président de la Commission des Achats d'Exploitation
Cheikh Abdellahi BEDDA



FAX: 45 25 55 20
E-mail : Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com
B P: 371/ 467

Direction Commerciale

45 25 27 77

E-mail: dgsami22@gmail.com

Tel: 00222 45 25 27 77



Super-D1 :

L' ASAC Concorde décroche sa première victoire de la saison



Fin de série pour l'ASAC Concorde qui a décroché, en match d'ouverture de la 6^{ème} journée de Super-D1, sa première victoire de la saison face au FC Inter de Nouakchott (2-0). Grâce à Moussa Zaid El Mal (20') et Maurice Ndour (34'), les poulains du nouvel entraîneur Babacar Diop "Ndiobo" s'extirpent de la dernière place provisoire, avec désormais 5 points (-4). Les Intéristes enchaînent un troisième match sans victoire et

comptent désormais 5 points (-8) au compteur. Après une période compliquée, Chemal FC enchaîne une troisième victoire d'affilée et retrouve la troisième place provisoire, à la faveur de son succès face au FC Ksar(3-1) ,avec un doublé de Abderrahmane Galaye (60' sur pénalty , 68') et une réalisation de Mohamed Cheikh Cheikh Ahmed (78e). Les Ksarois avaient ouvert le score à la 24^e mn suite à un but de Birama Gueye.

Enfin , la Garde Nationale et la Snim se quittent dos à dos(1-1).les miniers avaient ouvert le score par le biais de Baba Merba (46'). Pape Amadou Diao rétablit la parité à la 70^e mn , suite à une magnifique combinaison. La Garde Nationale reste toujours au milieu du tableau avec 8 points (-1). De son côté, l'As Snim va remonter à la neuvième place provisoire avec désormais 6 points (-4).

Fluminense remporte la Copa Libertadores pour la première fois de son histoire contre Boca Juniors

Fluminense est entré dans l'histoire en remportant sa première Copa Libertadores, samedi, contre une équipe de Boca Juniors d'un Cavani décevant et sorti blessé (2-1 a.p.).

Cette fois-ci, la Copa Libertadores est enfin entre les mains des joueurs de Fluminense. Quinze ans après avoir disputé la seule finale de son histoire (perdue contre LDU Quito, 1-3), le « Flu » est entré dans l'histoire en venant à bout de Boca Juniors (2-1 a.p.).

Le début de match a été en faveur des hommes de Fernando Diniz, également sélectionneur du Brésil. Sur une action bien construite entre Samuel Xavier et Keno, German Cano a permis à ses supporters d'exulter. L'attaquant de 35 ans a placé une frappe hors de portée pour le gardien de Boca Juniors (36^e minute). Sur ces 45 premières minutes, les Argentins ont été méconnaissables (29 % de possession de balle), ont perdu des ballons et ont peine à se mettre en évidence (un tir cadré).

Fluminense, les vieux à la fête En deuxième période, Boca Juniors est revenu avec de meilleures intentions. Les coéquipiers de Sergio Romero, l'ancien gardien de Manchester United, ont vu leurs efforts être



récompensés par le but de Luis Advincula, le plus en jambes côté Boca (1-1, 75^e).

Marcelo entre dans l'histoire Si Diogo Barbosa a eu une dernière occasion pour Fluminense avant la fin du temps réglementaire, les deux équipes en étaient quittes pour une prolongation. C'est là que John Kennedy a redonné l'avantage aux Cariocas... avant d'être expulsé, averti une seconde fois pour avoir enlevé son maillot.

Si Dario Benedetto, entré à la place d'Edinson Cavani, touché à un mollet, a eu une occasion d'égaliser (109^e), tout comme Ignacio Fernandez (111^e), les Argentins ne sont plus parvenus à tromper Fabio, le portier de 43 ans.

Mais c'est un autre vétéran qui rentre un peu plus dans la légende du football. À 35 ans, Marcelo est en effet devenu le 14^e joueur à avoir remporté la Ligue des champions (5 fois) et la Copa Libertadores.

FC Tevragh Zeina :

Coulibaly retrouve le banc

Après des passages en tant que coach principal au FC Tevragh Zeina, à la Jeunesse du Ksar et au FC Oasis Tevragh Zeina, Babakar Coulibaly retrouve le FC Tevragh mais cette fois-ci en tant qu'adjoint de l'entraîneur Sidi Mohamed Ould Abdellahi.



Arabie saoudite :

Yaya Touré rejoint Mancini et justifie son choix



Quatre mois après son officialisation sur le banc du Standard de Liège (Belgique) en tant qu'adjoint Carl Hoefkens, Yaya Touré cède aux sirènes de l'Arabie saoudite. En effet, l'ex-international ivoirien rejoint l'équipe nationale et son sélectionneur Roberto Mancini qu'il avait côtoyé à Manchester City.

L'Arabie saoudite reforme la paire Mancini-Touré. Un duo qui a bien fonctionné à Manchester City puisque le technicien italien et son ex-couteau suisse ivoirien ont notamment remporté une FA Cup (2011) et une Premier League (2012) lors de leurs trois saisons communes en Angleterre (2010-2013). Seulement cette fois, c'est dans le costume d'adjoint que l'ancien capitaine des Éléphants de Côte d'Ivoire (97 capes, 19 buts) va désormais collaborer avec le coach nommé à la tête de la sélection

saoudienne le 27 août dernier, en remplacement d'Hervé Renard.

Une première officialisation est intervenue ce vendredi 3 novembre dans la journée par son désormais ancien employeur, le Standard de Liège. « Notre coach assistant a décidé de rejoindre le staff de l'équipe nationale d'Arabie Saoudite où il retrouvera comme coach principal Roberto Mancini qui avait été son entraîneur entre 2010 et 2013 à Manchester City », peut-on lire dans un communiqué du club liégeois. Puis la Fédération saoudienne de football (SAFF) de confirmer une vingtaine de minutes plus tard sur son site officiel : « La Fédération saoudienne de football annonce un accord avec l'Ivoirien Yaya Touré en tant que premier adjoint du sélectionneur l'équipe nationale, Roberto Mancini, suite à la demande de l'entraîneur de l'inclure dans son staff technique pour la période à venir. »

Le Brésil se porte candidat à l'organisation de la Coupe du monde féminine en 2027

Le Brésil a déposé son dossier de candidature pour l'organisation de la Coupe du monde féminine en 2027. Son ministre des Sports l'a confirmé sur le réseau social X (ex-Twitter).

Le Brésil a soumis à la FIFA une lettre d'intention pour l'organisation de la Coupe du monde féminine 2027, a annoncé ce samedi le ministre des Sports du pays sud-américain, Andre Fufuca.

Ce dernier a présenté les documents au président de la FIFA, Gianni Infantino, alors qu'il se trouvait à Rio de Janeiro pour assister à la finale de la Copa Libertadores, remportée

pour la première fois par le club brésilien de Fluminense (2-1 a.p contre Boca Juniors). « J'ai remis le dossier à la FIFA et à la Confédération brésilienne de football au nom du président Lula », a déclaré M. Fufuca sur X (ex-Twitter).

L'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas ont également soumis récemment un dossier commun pour l'organisation de la compétition, tandis que l'Afrique du Sud et le duo États-Unis - Mexique sont les autres candidats. Le Congrès de la FIFA désignera le ou les pays hôtes par un vote public le 17 mai 2024.